

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Conformément à l'article 35 du Règlement Général de la BRVM, à l'Instruction N°5 de la BRVM relative à l'animation du marché et à la circulaire N°004-2010 du CREPMF relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA,

1. SGI ANIMATRICE DE LA VALEUR COTEE

Nom SGI : EGC INVESTMENT CORPORATION SA
 Siège social : ABIDJAN (PLATEAU)
 Adresse : AVENUE HOUDAÏLLE PLACE DE LA REPUBLIQUE
 Téléphone : (225) 20 21 10 44
 Télécopieur : (225) 20 21 10 46
 ANB :
 Nom & prénoms du Représentant légal : AITHUARD PAUL HARRY
 Fonction du Représentant légal : DIRECTEUR GENERAL
 Email : egc@ecobank.ci

2. VALEUR ANIMEE

Dénomination : ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED
 Symbole : ETIT
 Siège social : LOME, TOGO
 Téléphone : (228) 22 21 03 03 / (228) 22 21 31 68
 Télécopie : (228) 22 21 51 19
 Email :

3. CLAUSES DE L'ANIMATION

Nom & prénoms du négociateur spécialiste : <u>BENIE ADDU YVES DANIEL</u>		
Date de signature du contrat : <u>29/03/2018</u>	Contrat renouvelé ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Durée du contrat : <u>un (1) an</u>	Combien de fois : <u>TACITE RECONDUCTION</u>	Date du dernier renouvellement : <u>29/03/2019</u>
Quantité minimale de titres garantie (QMG) : <i>(la QMG ne peut pas être inférieure à 10 titres)</i>		
Ecart de cours proposé :		
Compte DCBR utilisé : <u>106 207</u>		

4. POINT SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

	AU 30/06/Année N ou 31/12/Année N	Au 31/12/Année N-1 ou 30/06/Année N	variation	
			En volume/valeur	%
Nombre de titres	—	—	—	—
Valeur en espèces (F CFA)	—	—	—	—

Le soussigné certifie que les informations contenues dans ce présent bilan sont complètes et conformes à la réalité.

Fait à, le 25/07/2020

Signature et cachet
(du déclarant ou son Représentant légal)



NB : Ce document doit être produit au plus tard le 15 du mois suivant la fin de chaque semestre.

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Conformément à l'article 35 du Règlement Général de la BRVM, à l'Instruction N°5 de la BRVM relative à l'animation du marché et à la circulaire N°004-2010 du CREPMF relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA,

1. SGI ANIMATRICE DE LA VALEUR COTEE

Nom SGI : EDC INVESTMENT CORPORATION SA
 Siège social : ABIDJAN (PLATEAU)
 Adresse : AVENUE HOUDAILLE PLACE DE LA REPUBLIQUE
 Téléphone : (225) 20 21 10 44
 Télécopieur : (225) 20 21 10 46
 ANB :
 Nom & prénoms du Représentant légal : AITHNARD PAUL-HARRY
 Fonction du Représentant légal : DIRECTEUR GENERAL
 Email : pic@ecobank.ci

2. VALEUR ANIMEE

Dénomination : ECOBANK COTE D'IVOIRE
 Symbole : ECOC
 Siège social : ABIDJAN (PLATEAU)
 Téléphone : (225) 20 31 92 00
 Télécopie : (225) 20 21 10 41
 Email :

3. CLAUSES DE L'ANIMATION

Nom & prénoms du négociateur spécialiste : <u>BENIE ADOU YVES DANIEL</u>		
Date de signature du contrat : <u>02/05/2017</u>	Contrat renouvelé ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Durée du contrat : <u>11h (1) an</u>	Combien de fois : <u>TACITE RECONDUCTION</u>	Date du dernier renouvellement : <u>02/05/2019</u>
Quantité minimale de titres garantie (QMG) : <i>(la QMG ne peut pas être inférieure à 10 titres)</i>		
Ecart de cours proposé :		
Compte DCBR utilisé : <u>10 40 61</u>		

4. POINT SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

	AU 30/06/Année N ou 31/12/Année N	Au 31/12/Année N-1 ou 30/06/Année N	variation	
			En volume/valeur	%
Nombre de titres	<u>418 192</u>	<u>439 322</u>	<u>- 21 130</u>	<u>- 4,81%</u>
Valeur en espèces (F CFA)	<u>1668 586 080</u>	<u>1469 532 090</u>	<u>199 053 990</u>	<u>13,55%</u>

Le soussigné certifie que les informations contenues dans ce présent bilan sont complètes et conformes à la réalité.

Fait à, le 21/02/2020

Signature et cachet
 (du déclarant ou son Représentant légal)



NB : Ce document doit être produit au plus tard le 15 du mois suivant la fin de chaque semestre.